

Zonage RLPi

Centres villes, noyaux villageois

-  ZP1a
-  ZP1b

Zones résidentielles et tissus urbains mixtes

-  ZP2a
-  ZP2b
-  ZP2c

Voies urbaines et péri-urbaines particulières

-  ZP3

Zones économiques

-  ZP4a
-  ZP4b
-  ZP4c

Éléments d'informations

-  Périmètres d'agglomérations ajustés à la réalité bâtie du territoire
-  Voies concernées par les dispositions de l'art.R584-31 du Code de l'Environnement
-  Périmètres d'interdiction de publicité mentionnés aux articles L581-4 et L581-8-8° du Code de l'environnement (connu à la date d'approbation du RLPi)
-  Périmètres d'interdiction de publicité mentionnés aux 1°, 2° et 4° de l'article L581-8 du Code de l'environnement (connu à la date d'approbation du RLPi) et concernés par les dispositions dérogatoires de l'article P0.2 du règlement RLPi

